

# Communiqué de presse

## ***Espèces invasives : tous concernés !***

Parce que la surveillance du département de Saône-et-Loire, en particulier du territoire du Mâconnais Sud Bourgogne, a montré la progression au fil des années de l'implantation du moustique tigre, il est donc important de sensibiliser la population et les élus du territoire.

Ainsi, au titre du Contrat Local de Santé, le PETR Mâconnais Sud Bourgogne et l'ARS Bourgogne-Franche-Comté souhaitent coordonner les différents acteurs du territoire pour mettre en œuvre une lutte efficace et collective : collectivités territoriales, institutions ou encore habitants citoyens, tous concernés !

En mai et juin, des temps de sensibilisation, ouverts à tous et gratuits, sont proposés sur le Mâconnais Sud Bourgogne. Ces temps d'échanges permettront de mieux connaître le cycle de vie des différentes espèces invasives, les risques sanitaires et d'aborder les moyens de lutte collectifs afin de limiter autant que possible les nuisances et inconforts auprès de la population du territoire...

### **Luttons tous contre ce moustique ! Chacun peut agir chez soi :**

Le moustique tigre se développe surtout à proximité des habitations. Avant de voler et de piquer, les moustiques se développent dans l'eau, sous forme de larves.

Les bons gestes à adopter sont de supprimer les petits réservoirs d'eau stagnante :

- ✓ Vider (une fois par semaine) coupelles et soucoupes sous les pots de fleurs, gamelles des animaux, replets des bâches, seaux, pieds de parasol ...
- ✓ Couvrir hermétiquement les récupérateurs d'eau,
- ✓ Ranger (à l'abri de la pluie) les jouets, brouettes, seaux, arrosoirs,
- ✓ Entretien des gouttières, rigoles et chéneaux,
- ✓ Jeter déchets et pneus usagés.





<https://www.facebook.com/maconnaissudbourgogne/>

## Adoptons ensemble les bonnes pratiques

Azé



## Réunion publique d'informations

Au programme : connaître la vie du moustique tigre et les moyens de lutte collectifs

En partenariat avec Promotion Santé et les communes d'Azé, Blanot, Donzy-le-Pertuis, Péronne, Saint-Gengoux de Scissé et Saint-Maurice de Satonnay.

MARDI

JOUR

18  
JUIN

DATE

18H30

HORAIRE

SALLE  
DES  
FÊTES

LIEU

# MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

## Qui sommes-nous ?

Les Pôles d'Équilibre Territorial et Rural sont des établissements publics associant des Établissements Publics de Coopération Intercommunale pour coordonner un projet commun entre des villes petites et moyennes et des territoires ruraux. Les PETR sont des syndicats intercommunaux qui connaissent une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emploi afin de porter un projet de territoire commun exprimant les intérêts de ses EPCI adhérents.



# 4

### Intercommunalités

Communauté de communes du Clunisois  
Communauté de communes du Mâconnais-Tournaigeois  
Communauté de communes Saint-Cyr Mère-Boitier entre  
Charolais et Mâconnais  
Mâconnais-Beaujolais agglomération



Construire un avenir plus attractif, plus solidaire, plus durable en mutualisant les énergies et les idées, et en orientant une partie des subventions publiques sur des projets répondant véritablement aux enjeux collectifs.



### Contact

PETR Mâconnais Sud Bourgogne

Espace de la Verchère - 367, Chemin de la Verchère - 71850 Charnay-Lès-Mâcon

Tél : 03 85 20 91 10 - [contact@maconnais-sud-bourgogne.fr](mailto:contact@maconnais-sud-bourgogne.fr)

[www.maconnais-sud-bourgogne.fr](http://www.maconnais-sud-bourgogne.fr) / Réalisation PETR 2024 / © PETR MSB - Etienne Ramousse